

SÉANCE DU COMITE SYNDICAL DU 13 JUIN 2024

CS-2024-061 APPROBATION DE LA SUBVENTION COMPLEMENTAIRE 2024 DU BUDGET PRINCIPAL AU BUDGET ANNEXE TEN

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi treize juin, le Comité de Territoire d'énergie Loire-Atlantique (TE44), dûment convoqué à cet effet par courriel du six juin deux mille vingt-quatre, s'est réuni au siège social du syndicat, salle Faucon, sous la présidence de M. Raymond CHARBONNIER, Président en exercice.

Secrétaire de séance : Dominique DAVID

Collège électoral	Délégué titulaire	Présent	Absent excusé	Pouvoir	Délégué suppléant	Présent	Absent excusé
Presqu'île de Guérande	DUNET Frédéric	x			BRION Gérard		
	LAPADU-HARGUES Denis	x			LE HENO Fabienne		
Région Nazairienne et de l'Estuaire	ALLANIC Jean-Paul	x			MAHÉ Nicolas		
	MOESSARD Régis		x		PINSON Marc		
Estuaire et Sillon	TAILLANDIER Yves	x			CORBEL Patrick		
Pays de Redon	BOYERE Florian		x		GALAOUIC Robin		
Erdre et Gesvres	LEFEUVRE Sylvain		x	Laurence Guillemine	Poste vacant		
	GUILLEMINE Laurence	x			LAUNAY Hélène		
Pays d'Ancenis	BELLEIL Jean-Pierre	x			LEPICIER Luc		
	RABERGEAU Henri	x			PERRION Maurice		
Région de Nozay	POSSOZ Jean-Pierre	x			CRUAUD Jérôme		
Région de Blain	CAILLON Philippe	x			BLANCHARD Francis		
Pornic Agglo -Pays de Retz	LÉAUTÉ Gaëtan	x			DIERICX Brigitte		
	DUGABELLE Denis		x	Frédéric Dunet	RIPOCHE Jacques		
Sud Estuaire	CHARBONNIER Raymond	x			RICOUL Gildas		
Pontchâteau et Saint Gildas des Bois	JOUNY Philippe		x		POILVÉ Stéphane		
Sèvre et Loire	BARAUD Joël	x			BATARD Christian		
	PAILLARD Pascal	x			BOITEAU Jean		
Grand Lieu	BERTIN Patrick	x			Poste vacant		
Clisson, Sèvre et Maine Agglo	MEYER Didier	x			CONFOLANT André		
	CHAMBRAGNE Sébastien		x		GUILLOIS Emilie		
Châteaubriant-Derval	DAVID Dominique	x			Poste vacant		
	GEFFRAY Dominique	x			DESCARPENTRIES Sylvain		
Sud Retz Atlantique	ROBIN Laurent		x		PELTIER Laëtitia		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2024-028 du Comité syndical en date du 28 mars 2024 approuvant le budget primitif du budget annexe TEN,

Vu la délibération n° 2024-030 du Comité syndical en date du 28 mars 2024 approuvant une subvention de fonctionnement du Budget principal au budget annexe TEN d'un montant de 25 807.62€,

Considérant qu'il est proposé de verser une subvention de fonctionnement complémentaire de 9 000,00€ portant ainsi la subvention totale à 34 807,62€ afin d'équilibrer la section de fonctionnement du budget annexe « TEN »,

Considérant que le versement de cette subvention fera l'objet d'un ajustement correspondant au besoin réel de la section de fonctionnement du budget annexe,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal au compte 65736221.

Après en avoir délibéré, le Comité syndical décide, à l'unanimité :

- D'approuver le montant de la subvention complémentaire du budget principal au budget annexe TEN comme suit, étant précisé que les montants définitifs seront ajustés en fonction des besoins réels :
 - Subvention d'équilibre de fonctionnement complémentaire de 9 000.00€ portant ainsi la subvention totale 2024 à 34 807,62€.

Délégués en exercice : 24
Présents : 17
Pouvoirs : 2
Votants : 19
Pour : 19
Contre : 0
Abstention : 0
Publication effectuée le : 20/06/2024

Le Président,
Raymond CHARBONNIER

